



VILLE DE

Nogent
sur-Oise

GRANDIR . S'OUVRIR . TRANSMETTRE

Le 25 mars 2025

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES

M. Le MAIRE
Mme LEFEVRE
M. CARON
Mme ZRARI
M. ROBERT
Mme RICHARD
M. DUPLESSI
Mme DECOURTRAY
M. CARRE
Mme VIARD
M. PROMSY
M. TSIMBA PEPE
M. ZAKHARTCHOUK
M. MAHIEU
Mme DUPRESSOIR
M. DUCHATEAU
Mme DECATOIRE
Mme KAYA
Mme AIT M'BARK
Mme LAGACHE-FORTES
M. ALLOUACHE
Mme FURTADO
Mme BOUHARB
M. ATAC
Mme TOPAL
M. KCHOK
Mme MARTIN
M. PEN
Mme LERICHE
M. LAMBERT
M. ABRAN
Mme CAGNARD
Mme ROUX
M. PETIT
Mme FUENTES

SERVICES

M. DIZENGREMEL
M. FOUIN
M. DENIS
M. DECOURTRAY
M. SAINT LEGER
M. SANCHEZ
Mme DUMETZ
Mme DEMAILLY
Mme DRUET
Mme BOUALAME
Mme LOZANO

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

Conformément aux articles L.2121-7 et L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer pour assister à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera dans la salle de l'Hôtel de Ville réservée à cet effet le :

LUNDI 31 MARS 2025 à 20h00

Veillez trouver ci-joint, pour votre parfaite information et en application de l'article L.2121-12 du CGCT, la note de synthèse des affaires qui seront soumises à délibération à cette occasion ainsi que les annexes y afférentes.

Vous trouverez également le PV de la séance précédente et le compte-rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs qui m'a été accordée par délibération du 3 juillet 2020 prise en application de l'article L.2122-22 du CGCT. Ces décisions sont consultables sur simple demande.

En cas d'absence, je vous remercie de bien vouloir renvoyer par mail au service des assemblées le pouvoir téléchargeable sur la plateforme *idelibre*, après avoir rempli les mentions permettant d'indiquer l' élu(e) habilité(e) à voter en votre nom.

L'ordre du jour est fixé de la manière suivante :

Points divers

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion.
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Fonctionnement des Assemblées

- 1 Maintien ou non de Monsieur Didier Caron dans ses fonctions de deuxième adjoint au Maire
- 2 Maintien ou non de Madame Badia Zrari dans ses fonctions de troisième adjointe au Maire
- 3 Modification du nombre d'adjoints au Maire
- 4 Indemnités des élus - Modification des taux de base
- 5 Indemnités de fonction des élus - Application des majorations prévues à l'article L.2123-22 du CGCT
- 6 Droit à la formation des élus municipaux

Relations Sociales

- 7 Régime indemnitaire Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires Professeurs d'enseignement artistique
- 8 Régime indemnitaire Indemnité de suivi et d'orientation des élèves

Patrimoine et Administration

- 9 Transaction Mme TAILLEFERT
- 10 Avenant n° 3 - Convention tripartite de portage immobilier et foncier pour la copropriété La Commanderie - CDC Habitat et ACSO
- 11 Syndicat Mixte du Parc d'Activités Multi Sites de la Vallée de la Brèche - Délégation du droit de préemption urbain - Ensemble immobilier situé 150 Quai d' Amont
- 12 Parc nature "Marais Monroy" - Acquisition ensemble immobilier - 30 rue du Paleron
- 13 Acquisition - 45 avenue du 8 mai 1945 - M. et Mme KOUADRIA
- 14 Acquisition - Parcelle AK 191p - rue Désiré Véret

Scolaire et Périscolaire

- 15 Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré
- 16 Nouvelle dénomination des écoles Obier maternelle et Obier élémentaire

Action Sociale

- 17 Convention de gestion en flux 2024/2026 - 1001 VIES HABITAT

Culture et Relations Internationales

- 18 Tarifs du Conservatoire Communal de Pratiques Musicales pour l'année scolaire 2025-2026

Finances

- 19 Budget principal - Compte de gestion 2024
- 20 Budget principal - Compte administratif 2024
- 21 Centre Municipal de Santé - Budget Annexe - Compte de gestion 2024
- 22 Centre Municipal de Santé - Budget annexe - Compte administratif 2024
- 23 Budget Principal affectation des résultats de 2024
- 24 Constitution de provisions pour risques 2025


- 25 Fiscalité 2025 - Vote des taux
- 26 Nomenclature M57 - Application de la fongibilité des crédits sur 2025
- 27 Budget principal - Budget primitif 2025 - Adoption
- 28 Centre Municipal de santé - Adoption du budget Primitif 2025
- 29 Subvention 2025 - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 30 Participation 2025 au SICGENC

Vie Associative

- 31 Subventions 2025 aux associations inférieures à 23 000 €
- 32 Subventions aux associations 2025 (+ 23 000 €) - Conventions avec les associations
- 33 Subventions à l'association Nogent Basket-Ball Club - NBBC
- 34 Subventions à l'association Nogent-sur-Oise Sports Événements - NOSE
- 35 Subventions à l'association Union Sportive Nogent Football - USNF
- 36 Subvention à l'association Comité d'œuvres Sociales - COS
- 37 Subvention à l'association "En Avant pour Nogent" - EAPN
- 38 Subventions à l'association Les Temps d'Art - LTA
- 39 Subvention à l'association Nogent / Beverley
- 40 Subventions à l'association Team NSO
- 41 Subvention à l'association La Faïencerie
- 42 Subvention à l'Association Nogentaise de l'Audiovisuel - ANA
- 43 Subvention à l'association Nogent Legend Festival Événements - NLFE

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues, à l'assurance de mes sentiments distingués.

0006 Le Maire

Jean-François DARDENNE